



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

RAPPEL : COLLECTE SÉLECTIVE À LA SEMAINE DÈS LA FIN DU MOIS DE MARS

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 15 mars 2008 – Compo-Haut-Richelieu souhaite rappeler aux citoyens des municipalités qu'elle dessert qu'à compter du lundi 31 mars prochain, la collecte sélective (recyclage) se déroulera à toutes les semaines.

Voici les nouveaux horaires, répartis selon la journée de collecte. Ces informations se trouvent également sur le site Internet de Compo-Haut-Richelieu à www.compo.qc.ca.

Collecte du lundi (dès le 31 mars 2008)

Le secteur Saint-Luc et les municipalités de Saint-Sébastien et Venise-en-Québec seront desservis les lundis.

Collecte du mardi (dès le 1^{er} avril 2008)

Les municipalités de Lacolle, Noyan, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Valentin seront desservis tous les mardis de même que les quartiers du secteur Saint-Jean habituellement desservis le vendredi aux deux semaines.

Collecte du mercredi (dès le 2 avril 2008)

Les citoyens de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu et du secteur L'Acadie devront désormais mettre leur bac en bordure de rue tous les mercredis. Les quartiers du secteur Saint-Jean desservis le mercredi aux deux semaines garderont la même journée de cueillette.

Collecte du jeudi (dès le 3 avril 2008)

Les municipalités de Henryville et Saint-Alexandre seront collectés chaque jeudi. Les quartiers du secteur Saint-Jean desservis le jeudi aux deux semaines garderont la même journée de cueillette.

Collecte du vendredi (dès le 4 avril 2008)

Les secteurs Iberville et Saint-Athanase ainsi que les municipalités du Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville seront desservis tous les vendredis.

Rappel de consignes

Compo-Haut-Richelieu rappelle aux citoyens que les bacs doivent être placés en bordure de rue ou près du trottoir pour 7 h le matin de la collecte, les poignées du bac du côté de votre demeure. Les matières déposées à côté du bac ne seront pas ramassées. De plus, il est important qu'aucun élément (voitures ou autres) n'empêche le bras robotisé du camion de saisir le bac. En présence de plus d'un bac, une distance minimum de 2 à 3 pieds doit être calculée entre chaque bac.

Pour tous renseignements supplémentaires, il est possible de contacter Compo-Haut-Richelieu au 450 347-0299 ou visiter le site Internet au www.compo.qc.ca.